

ADHÉSION 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

Déclare : adhérer
à l'ADEP et aux principes qu'elle défend.

(L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition de l'adhérent sur demande)

Verse ci-joint une somme d'un montant de :

..... € à l'ordre de l'ADEP.

Fait à, le / /

Signature :



Association de Défense
et d'Entraide des Personnes
handicapées

L'ADEP en 2017 c'est :

- 2 établissements d'accueil de jour
- 3 établissements de travail protégé
- 1 service d'aide et de maintien à domicile
- 2 services d'accompagnement à la vie sociale
- 1 service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
- 2 établissements d'hébergement 24h/24h
- 2 comités locaux :

* Comité Picardie

12 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS

Tel: 03 22 33 08 16

comite.picardie@adep.asso.fr

Présidente : Mme Viviane ROGES-BREDAS

* Comité Loire

17 rue Raoul Follereau
42300 ROANNE

Tel: 04 77 71 53 25

comite.loire@adep.asso.fr

Président : M. Bernard LECOMPTE

- 1 service de consultation juridique gratuite avec un avocat spécialisé dans le droit du handicap



Association de Défense et d'Entraide
des Personnes handicapées

Association déclarée selon la loi 1901 et fondée en 1957

ADHÉSION 2017

www.adep.asso.fr

Siège Social
194, rue d'Alsia
75014 PARIS

Tél : 01 45 45 40 30
Courriel : contact.siege@adep.asso.fr



Chère adhérente, cher adhérent,

Les personnes en situation de handicap ont plus que jamais besoin d'être accompagnées pour faire valoir leurs droits et pour cela nous dispensons une consultation juridique assurée, une fois par semaine, par un avocat, qui rencontre un franc succès et montre que les besoins sont importants.

Nous continuons à assurer la représentation des usagers du système de santé en vertu d'un agrément qui nous a été délivré par le Ministère de la santé.

La place des usagers est importante, les associations sont le moyen d'assurer la démocratie dans le système de santé.

C'est à nous, associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux, de veiller à obtenir des financements pérennes pour accueillir ceux d'entre nous qui doivent être pris en charge.

C'est aussi à nous de faire avancer l'idée que les plus vulnérables d'entre nous doivent recevoir un revenu minimum.

Pour cela nous comptons sur votre fidélité. Elle nous permet d'essayer d'atteindre une impossible étoile, celle d'un monde où le handicap sera totalement compensé.

Notre activité montre l'utilité de ce combat pour la recherche d'un monde meilleur.

Nous souhaitons que vous soyez toujours plus nombreux à adhérer à l'ADEP et à nous soutenir.

Merci d'avance.

Henriette MARIE
Présidente

L'ADEP s'est donné pour objectifs de :

1. Favoriser la citoyenneté des personnes handicapées grâce à une offre variée de structures adaptées allant de l'hébergement au travail adapté.
2. Poursuivre son oeuvre de pionnier dans la création de nouvelles structures répondant aux besoins actuels des personnes handicapées.
3. Représenter et accompagner les personnes handicapées en tant qu'association militante, offrir un accès à un service juridique et développer son réseau de bénévoles via ses comités locaux.

ADHÉSION 2017

Le bulletin d'inscription est à retourner à :
ADEP - 194, rue d'Alésia - 75014 PARIS

Veillez cocher le cas correspondant :

- Je souhaite être membre actif : 20 €*
- Je souhaite être membre bienfaiteur : 40 €*
- Je souhaite faire un don supérieur : €

Le montant de votre adhésion ou de votre don est déductible à 66% de l'impôt dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Pour mieux vous connaître :

- Avez-vous bénéficié d'une consultation juridique ADEP ?
 - Oui, quand ?
 - Non
- Etes-vous adhérent d'un comité local ?
 - Picardie
 - Loire
 - Non

* sous réserve d'acceptation du Conseil d'administration de l'ADEP.